





# L'essentiel des Conseils municipaux

## Conseil Municipal du 10 juillet 2023

- Convention avec l'EPF de Normandie, pour l'Estival
- Participation de la commune au Fond Solidarité Logement
- Participation des communes extérieures pour les enfants scolarisées à Jullouville
- Club de plage 2023 : réponse de la DDTM à M. Testard, Président de l'association Les Mouettes

### Questions diverses :

- Situation de l'EPHAD Les jardins d'Henriette (voir dossier) et Plan de Prévention des Risques Littoraux.



### CE QUI FAIT DÉBAT :

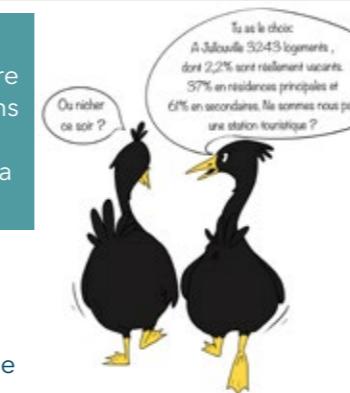
- Nos 3 voies étaient contre la convention chargeant l'Etablissement Public Foncier de Normandie de la **démolition de l'Estival**. Nous avons insisté pour la préservation du lettrage et du mobilier encore présents. Ce sujet est l'occasion d'échanges tendus avec le Maire se félicitant de créer ainsi des logements en sous entendant que nous serions contre la possibilité pour de nouveaux foyers de s'installer à Jullouville. Cela n'abuse plus personne puisque le sujet n'est pas là.
- Une information portant sur les échanges trop tardifs entre la DDTM et le Président de l'Association des Mouettes candidate à la **réinstallation d'un petit club de plage**. Cette affaire est un dialogue de sourds entre un triangle (association/ DDTM et Commune) aux objectifs différents et ne fait que des déçus. Les premières sont les familles qui attendent impatiemment la reprise de cette activité. Certes la demande était tardive, et la DDTM ne s'assouplit pas, mais que l'on ne me fasse pas croire que lorsque l'on arrive à transformer la plage en aérodrome international lors de « Piper Opération Cobra », on ne peut pas y installer un petit club de plage ! J'en parle d'expérience.

### Questions diverses :

- Monsieur le Maire a lu un communiqué de presse répondant aux allégations de la Manche Libre et apportant des éclaircissements sur le fonctionnement des **Jardins d'Henriette**. Nous avons demandé des points de situation réguliers. Demande réitérée en Septembre (nous avions connaissance de l'intervention de l'ARS), le maire a de nouveau esquivé. (voir dossier)

## Conseil Municipal 25 septembre 2023

- Décret relatif au champ d'application de la taxe annuelle sur les logements vacants institué au Code général des impôts.
- Politique communale pour la transition énergétique et la réduction de la consommation d'énergie
- Lettre d'intention Les Chérubins, Réseau de micro-crèches, pour l'acquisition d'une parcelle en vue de sa construction.
- Travaux de réaménagement de la Place du marché
- Maison Jaune : création d'un Pôle culturel et d'Animations
- Lettre d'intention Maison Saint Michel, parcelle aux Grunes, pour un EPHAD et une résidence d'autonomie
- Société Publique Locale GTM Nautisme : prise de participation de la commune (11 000 euros) et d'un siège (sur 18) au Conseil d'administration pour Le Maire de Jullouville
- Candidature au programme d'État : Villages d'Avenir.



Maison St-Michel à St-Pair

### CE QUI FAIT DÉBAT :

- Outre l'extinction de l'**éclairage public** drastiquement tôt cet été (et revus à 23h hors saison et 2h du matin en saison), ce qui fait débat c'est la vétusté par manque d'investissement de nos armoires électriques qui ne permet aucune souplesse des horaires. Nous avons aussi proposé de regrouper autour de 2 périodes hors et en saison, toutes les règles s'y afférent, horaires de l'éclairage public, circulation sur la digue, travaux bruyants, etc.

- La **micro-crèche** est maintenant attendue. Enrichis de l'expérience de cession de terrains communaux sans les services prévus au moment de la vente, nous attendons un acte signé avec une personne morale et non physique garantissant le maintien de l'activité pendant le temps maximal prévu par la loi. Abstention de notre groupe.

- Abstention aussi pour les travaux de la **Maison Jaune**. Cette nouvelle salle municipale, est d'une capacité très modeste (100 personnes), sans équipements particuliers, ni espace de stockage (tables et chaises) et ne répond pas aux besoins recensés dans les études payées, (pour rien ?) du précédent mandat. la morosité météorologique du dernier été, a démontré l'absence d'une grande salle en Centre Ville pour accueillir l'animation de notre station balnéaire.

- **L'appel à projet Villages d'avenir** proposé en l'absence d'objectifs et d'intérêts de la démarche, est à nouveau une décision politique engageant la commune à l'aveugle. Abstention de M<sup>e</sup> Chrétienne et vote Contre de M<sup>r</sup> Ballou et moi-même. Par principe, nous souhaitons un travail commun préalable avant toute décision d'importance.

Les enjeux (pas des moindres !) : candidature à l'UNESCO des courses hippiques, afin de les préserver d'exigences réglementaires administratives, la digue et la promenade de front de mer et l'aménagement de la colonie de Saint-Ouen. Encore une fois une occasion de produire de la communication à tous vents !



## Conseil Municipal 6 novembre 2023

- Rapports sur le prix du service public de l'eau potable du SMPGA et du service public d'assainissement collectif SMAAG
- Restitution à la commune de la compétence « épargne » depuis GTM
- Approbation de la création des documents liés à la création de la SPL Nautique
- Programme Jullouville Terre de roses
- Travaux et mise en œuvre d'un dispositif de vidéoprotection première tranche -132 849 euros.
- Proposition par Maison Saint-Michel Philogéri de l'acquisition d'un terrain aux Grunes (7000 m<sup>2</sup>) pour la construction d'une Maison de retraite de 54 places et de Foyers logements.
- Tarifs et organisation du Marché de Noël les 16 et 17 décembre 2023.
- Annonce d'une date de cession de la Colonie par la Ville de Saint-Ouen pour 1,6 million, prix des domaines.

### CE QUI FAIT DÉBAT :

- **Le partenariat avec Christian Hanak et la création de Roses** et de roseraies ainsi que la mise en œuvre d'un programme de valorisation de la culture de la rose à Jullouville est tout à fait sympathique. Ne serait-ce pas l'occasion de faire le lien avec la roseraie du Jardin d'Annie (famille Garnier), de la Villa éponyme qui se tenait derrière l'église Notre-Dame-Des-Dunes ?



### Vente du terrain des grunes : perdant-perdant

L'impensable se répète ! Après la cession de l'Estival : unique site possible de salle multimodale culturelle, c'est la vente « des Grunes » à un groupe qui va profiter de l'aubaine pour déménager l'EPHAD de la Maison Saint-Michel de Saint-Pair (qui revendra son site). Jullouville ne profitera pas à court terme de ce déménagement : résidents, emplois et fournisseurs Saint-Pairais ! Notre patrimoine doit-il être sacrifié pour permettre à un promoteur de prospérer ? Deux maisons de ce type dans une commune de 2400 habitants n'est-ce pas disproportionné ? Nous souhaitions en revanche, un foyer logement plus important que celui des 14 espaces proposés.

### Colonie de St-Ouen



## Conseil Municipal 11 décembre 2023

- Mise à jour des tarifs communaux
- Appel à candidature pour un projet sur le terrain des Grunes, pour la construction de résidences principales
- Pouvoir donné au Maire de signer l'acquisition la Colonie de Saint-Ouen



### Bilan des actions en faveur des mobilités à Jullouville (Compétence GTM)

Les points forts des transports en commun NEVA : leur gratuité, des horaires réguliers et l' expérimentation réussie cette saison des lignes desservant les littoraux nord et sud. Notre ligne 5, a enregistré 10150 montées en juillet et août, pour une offre de 5 A/R par jour avec 18 arrêts desservis. Le pic a été atteint le 18 août avec 388 montées. L'arrêt enregistrant le meilleur score est celui de Jullouville-Office du tourisme. Un A/R supplémentaire mis en place pour le Festival des Grandes Marées.

Les mobilités de GTM sont aussi : le transport scolaire gratuit, un service de location de moyenne et longue durée de vélos « électriques », un service solidaire de location de véhicules et un « accompagnement employeurs » avec un service de co-voiturage.

Parallèlement, le Département devrait commencer les travaux en janvier de la piste cyclable reliant Carolles à Granville et traversant notre commune...



### Cérémonies du 80<sup>e</sup> anniversaire du débarquement et de la Libération de Jullouville.

L'acquisition de la Colonie de Saint-Ouen est en lui-même un bel effort à l'Histoire de notre commune et devrait donner l'occasion de plantation de nouveaux rosiers dédiés à ces évènements. Mais est-ce suffisant ? Un évènement dans l'esprit de « Piper » ne serait-il pas envisageable ?

